

Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37

Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Service Urbanisme/Voirie : fermé au public les mardis et jeudis après-midi.

Horaires de la Guilthèque : horaires d'été : mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, jeudi et vendredi : 10 h à 12 h 30, samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Horaires de l'Agence Postale Communale : lundi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; mardi, mercredi, jeudi & samedi de 9 h à 12 h.

Horaires de la déchetterie : lundi, mercredi, jeudi & vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h ; samedi de 8 h 30 à 19 h ; dimanche de 9 h à 12 h ; fermée le mardi.



Tic... Tac... La rentrée approche !

Si cela n'est pas déjà fait, pensez à déposer les dossiers périscolaires de vos enfants **directement en mairie** pour bien préparer la reprise !

Vous pouvez dès à présent vous connecter au portail famille afin d'inscrire vos enfants sur les temps périscolaires.



www.mairie-guilers.fr

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr
nouvelles@mairie-guilers.fr

**Vendredi 21 août
2026
n° 2463**

MONSIEUR LE MAIRE,

reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37.

PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 22 août de 10 h à 12 h en mairie
Olivier YVEN, Adjoint au Maire

État-civil

Naissances :

LAURENT Manon, LAFLEUR Alba

Décès :

MORZALEC Danielle (83 ans), BREHAULT Eric (58 ans),
CONQ Marie-France (76 ans)

Horaires d'été

Guilthèque : jusqu'au **samedi 29 août**, la médiathèque sera ouverte le mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, les jeudis et vendredis de 10 h à 12 h 30, le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Durée des prêts : 2 mois pour tous les documents y compris les livres numériques, à l'exception des objets dont le délai de retour est fixé à 1 mois.

Complexe sportif Louis Ballard : À partir du **17 août** : ouverture de 8 h à 23 h. Pendant la période estivale, l'accès se fera par la rue Berthelot. Les portails des rues de la Source et Didier Daurat seront fermés.

Infirmières / Sage-femme / Médecins

Infirmières / Sage-femme :

Mme VAUTRIN, Mme QUIVIGER, Mme Le PROVOST :
06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme MERDY, Mme JACOB, Mme ULLIAC, Mme CABON, Mme TROMPF, Mme BOREL : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme COUARD, Mme FAVENNEC : 02 98 36 41 58, Mme MORLIER (sage-femme) : 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

Cabinet médical : 02 98 07 62 08 - 61, rue Charles de Gaulle
Cabinet médical : 02 98 07 54 20 - 5, rue St Valentin.

À ne pas rater !

Forum des associations

Samedi 5 septembre de 9 h à 13 h / Espace Marcel Pagnol



Plus de 40 associations seront présentes pour faire découvrir la richesse et la diversité du tissu associatif guilérien : sport, culture, musique, loisirs, solidarité, environnement, moto et bien d'autres encore. Cette matinée conviviale sera l'occasion de rencontrer les bénévoles, d'échanger sur les activités proposées et de préparer sereinement votre rentrée.

Un rendez-vous incontournable pour découvrir, partager et s'engager à Guilers !



Samedi 5 septembre à 19 h

Boulodrome de Pen Ar C'hoat

Au programme : les chants marins du groupe Vents du Large, un karaoké géant, des jeux en bois, des structures gonflables pour les enfants, une restauration et une buvette sur place, avant de clôturer la soirée par un magnifique feu d'artifice.

Un moment de partage et de bonne humeur pour se retrouver après l'été et lancer ensemble cette nouvelle rentrée.



Retrouvez plus d'informations sur le site Internet de la ville.
La saison culturelle est soutenue par le Conseil Départemental du Finistère.

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9 h à 11 h 30 au C.D.A.S. de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur RDV au 02 98 47 08 09. Permanence avec Mme Aude PELLÉ, le mardi matin de 9 h à 12 h à la Maison de l'enfance, 11, rue de Milizac à Guilers. Téléphone : 06 89 64 80 30.

ADMR Lesneven Océane : service d'aide à domicile, 53, rue Charles de Gaulle à Guilers, 02 98 07 69 05 / guilers@29.admr.org / Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17) / **SAMU** : 15 & 112 / **Pompiers** : 18 / **Eau du Ponant** : 02 29 00 78 78
Taxi EMK : 06 50 31 54 36 / **Taxi Laurent** : 06 74 22 91 88



Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine
et tous les jours.
Contactez le **32 37**.

Médecin de garde

Le week-end,
composez le **15**.

Crise sécheresse - Restrictions d'usages



Le préfet du Finistère a placé le département en crise sécheresse. Les interdictions sur l'usage de l'eau sont applicables jusqu'au 15 novembre 2026.

Au regard de cette situation, il est demandé à chacun d'adopter un comportement responsable et solidaire dans l'utilisation de l'eau.

Les principales interdictions d'utilisation de l'eau s'appliquent aux usages suivants :

- ◆ le nettoyage des façades, terrasses, murs, escaliers, toitures, véhicules dont les bateaux ;
- ◆ la vidange et le remplissage des piscines familiales et collectives privées ;
- ◆ l'arrosage des jardins, des potagers, des espaces verts et des terrains de sport ;
- ◆ l'alimentation des douches de plages ;
- ◆ l'alimentation des fontaines d'agrément ;
- ◆ l'utilisation de l'eau potable dans différents usages industriels ;
- ◆ l'irrigation agricole.

Risque d'incendie : restrictions maintenues

Malgré la baisse des températures et les précipitations annoncées, la végétation reste extrêmement sèche.

Les mesures temporaires de prévention des incendies et d'encadrement des activités à risque sont maintenues jusqu'au **mardi 25 août 2026 à 12 h**. Ces mesures pourront être levées plus tôt si les conditions météorologiques s'améliorent durablement.

Sont interdits : tout usage du feu ; les feux de camp et les feux de cuisson en présence de végétation ; le bivouac ; les travaux pouvant produire des étincelles ; les travaux agricoles, forestiers et paysagers sont strictement interdits de 15 h à 20 h. Toutefois, avant 15 h et après 20 h, ces travaux restent autorisés en disposant de moyens d'extinction appropriés. Cette limitation horaire ne concerne pas l'ensilage du maïs, qui ne pose pas de risque d'incendie significatif.

9 incendies sur 10 sont d'origine humaine. Chacun peut agir en adoptant les bons réflexes et en respectant les mesures de prévention.

Pour connaître les éventuelles prolongations et consulter le détail des mesures, rendez-vous sur le site de la préfecture du Finistère.



Bacs de collecte de déchets



Nous constatons d'importants dépôts de déchets à proximité des containers enterrés et collectifs situés dans la commune. Cette situation ne pouvant perdurer, nous travaillons avec Brest métropole pour apporter des solutions.

Depuis maintenant un an, la collecte des bacs individuels se déroule tous les 15 jours. Si vous rencontrez des problèmes dans la gestion de vos déchets, nous vous rappelons qu'il

est possible de demander des bacs plus grands, sans frais supplémentaires.

Vous pouvez contacter l'accueil de la mairie de Brest au 02 98 33 50 50 ou faire une demande en ligne sur [brest.fr https://brest.fr/gerer-mon-quotidien/dechets/la-collecte-des-dechets](https://brest.fr/gerer-mon-quotidien/dechets/la-collecte-des-dechets)



Conciliateur de justice

Madame KERNIN, conciliatrice de justice, reçoit sur rendez-vous le jeudi après-midi les semaines impaires.

RDV à l'accueil de la Mairie au 02 98 37 37 37



Journées européennes du patrimoine



À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la ville de Guilers et l'association « Racines & Patrimoine » vous invitent à découvrir deux lieux emblématiques : le Fort de Penfeld et le Château de Kervaly, le **samedi 19 septembre**.

Deux visites sont proposées dans chacun des deux lieux, à 10 h et 11 h, dans la limite de 30 personnes par créneau.

Chaque session débutera par 30 minutes de présentation assurée par l'association Racines et Patrimoine, avant de laisser place à une déambulation libre, au cours de laquelle les visiteurs pourront également poser leurs questions.

Inscriptions à la mairie de Guilers :

- ◆ par téléphone au 02 98 37 37 37 ;
- ◆ directement à l'accueil ;
- ◆ par e-mail à accueil@mairie-guilers.fr.

Les places étant limitées, pensez à vous inscrire !

Déjections canines

Pour rappel, par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants.



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur le domaine public.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

Merci aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme.

C.C.A.S.

Soutien aux familles

Le C.C.A.S. peut accorder des aides en faveur des familles ou personnes en difficulté : aide à la cantine, accès à l'épicerie sociale, aide financière, bons loisirs...

Afin d'établir le dossier, vous devez présenter : une pièce d'identité, un livret de famille, les justificatifs de ressources (3 derniers bulletins de salaire, attestation CAF...), le dernier avis d'imposition et les justificatifs de charges (Loyer, emprunt, consommation énergie, assurances, mutuelle, impôt, prêt divers).

Vous pouvez dès à présent convenir d'un rendez-vous auprès du secrétariat du C.C.A.S. pour constituer votre dossier au 02 98 37 37 05.

Soutien pour la Gironde

Un collectif de bénévoles s'est constitué pour organiser un vide grenier caritatif le **dimanche 20 septembre** à l'Espace Pagnol, en partenariat avec le C.C.A.S. de Guilers.

Si vous souhaitez exposer et reverser une partie de vos gains en faveur de la Croix Rouge, vous pouvez retirer en mairie un bulletin d'inscription. Une fois complété, vous pourrez le déposer à l'accueil.

Les inscriptions sont à compléter avant le 5 septembre.

Épicerie sociale

L'épicerie sociale sera ouverte le **mercredi 26 août** de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30 ainsi que le **jeudi 27 août** de 9 h à 10 h 30. Possibilité de solliciter un autre créneau d'ouverture pour raison professionnelle.



Éducation, enfance, jeunesse

Inscriptions scolaires



La campagne d'inscriptions scolaires dans les écoles publiques pour l'année 2026-2027 est en cours. Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site de la ville de Guilers : <https://www.mairie-guilers.fr> ou à l'accueil de la mairie.

Espace Jeunes

Inscriptions et réinscriptions 2026-2027

Les inscriptions et réinscriptions à l'Espace Jeunes pour l'année 2026-2027 auront lieu lors de permanences :

- ♦ le **mercredi 9 septembre** de 13 h 30 à 18 h 30,
- ♦ le **samedi 12 septembre** de 13 h 30 à 18 h 30.

Le local accueille les jeunes de 12 à 17 ans.

Certaines activités sont ouvertes aux jeunes âgés de 10-12 ans. Elles sont signalées par le symbole « PKA » sur les programmes diffusés par l'Espace Jeunes. L'accueil au foyer n'est pas autorisé pour cette tranche d'âge.

Accueil administratif

- ♦ Mardi, mercredi & vendredi : 9 h 30 / 12 h & 13 h 30 / 18 h 30.
- ♦ Jeudi : 9 h 30 / 12 h & 13 h 30 / 17 h 30.
- ♦ Samedi : 13 h 30 / 18 h 30.

Urbanisme/voirie

Consultation du public

EARL JACOPIN – Kerbeoc'h à Bourg-Blanc Extension élevage de porcs

Par arrêté préfectoral du 22/07/2026, l'ouverture d'une consultation publique a été prescrite sur la demande d'enregistrement présentée par l'EARL JACOPIN en vue de l'extension de son élevage de porcs au lieu-dit Kerbeoc'h en Bourg-Blanc.

Pendant la durée de la consultation, du 20/08/2026 au 17/09/2026 inclus, le dossier sera déposé à la mairie de Bourg-Blanc où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public, consigner les observations sur un registre ouvert, ou expédier ses observations par voie postale directement en préfecture (Préfecture du Finistère – DCPAT/BICEP – 42 boulevard Dupleix- 29320 QUIMPER Cedex) ou par voie électronique à pref-consultation@finistere.gouv.fr.

La demande et les pièces de la procédure sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Finistère : <https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Consultations-du-public-elevages>

L'autorité compétente pour prendre la décision relative à cette demande d'enregistrement est le préfet du Finistère.

Travaux



Des travaux d'aménagement de sécurité dépendant de Brest métropole ont débuté rue des Écoles (entre les intersections de la rue Jeff le Penven et de la rue Alexandre Lemonnier).

La circulation sera interdite en fonction de l'avancement des travaux. Merci de votre compréhension.

Affichage des dépôts et décisions d'urbanisme

Les demandes et autorisations d'urbanisme sont publiées par voie électronique de toutes les demandes et les autorisations d'urbanisme succède à l'affichage en mairie.

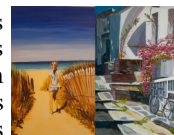
Les listes d'affichages numériques des dépôts et des décisions d'urbanisme sont disponibles en ligne sur le site [brest.fr https://urbanisme.brest-metropole.fr/guichetunique/Login/AffichageReglementaire](https://urbanisme.brest-metropole.fr/guichetunique/Login/AffichageReglementaire).

Guilthèque

Exposition de peinture

« Regards colorés » par Régine SUILLAUD du 1^{er} juillet au 29 août

Inspirée par des photographies prises au fil de ses promenades et de ses voyages, l'artiste réinterprète ses souvenirs en atelier, laissant libre cours à son imagination. Ses toiles mettent à l'honneur Brest et ses environs, mais invitent également au voyage vers des horizons baignés de lumière et de contrastes : l'Espagne, les Antilles ou encore l'île de La Réunion, autant de territoires propices à l'expression de palettes vibrantes et lumineuses. Entrée libre aux horaires d'ouverture (hors animations).

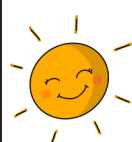


Tél. : 02 98 37 37 00

Vie associative

Centre socioculturel L'Agora

Programme été 2026 des sorties familiales



Mercredi 26 août : île de Batz. Rendez-vous : 8 h 45. Transport : car. À prévoir : pique-nique. Tarif : selon le quotient familial, entre 4 € et 18 € / Tarif extérieur : 30 €.

Inscriptions aux activités à l'accueil du centre. Pensez à vous munir de votre avis d'imposition. Plaquette d'activités consultable sur notre site internet.

Informations et inscriptions : à l'accueil ou au 02 98 07 55 35

La CLÉ (Compter-Lire-Écrire)

L'association LA CLÉ (Compter-Lire-Ecrire) propose aux enfants scolarisés dans les écoles primaires de Guilers un accompagnement à l'aide aux devoirs les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 17 h 30 hors vacances scolaires, dans les salles sous la mairie.



Les parents intéressés peuvent dès à présent effectuer une pré-inscription en adressant un mail à : lacleguilers@laposte.net

Les inscriptions définitives ne seront enregistrées que le lundi 7 septembre lors de la séance d'inscription à partir de 16 h 30, salle Gauguin à la Mairie.

Afin d'encadrer les enfants dans les meilleures conditions possibles, l'association recherche des personnes motivées pouvant offrir un peu de leur temps pour apporter leur soutien aux élèves inscrits pour cette nouvelle année. Les bénévoles choisissent leur jour d'intervention une ou deux fois par semaine, à leur convenance. Le nombre d'enfants accueillis dépendra du nombre de bénévoles actifs.

Pour tout renseignement, merci d'adresser un mail à : lacleguilers@laposte.net ou de nous rendre visite sur le stand de la Clé au forum des associations le **samedi 5 septembre**.

Fablab Iroise

Et si, avant de choisir une nouvelle activité, vous veniez nous découvrir dans ce lieu de créativité et de partage !

Découvrir nos machines: imprimantes 3D, graveur laser, cricut, et d'autre choses encore.

Une nouvelle année nous attend pour échanger sur de nouveaux projets, de nouvelles idées !

Horaires d'ouverture

- ♦ Mardi de 17 h 30 à 22 h 30.
- ♦ Samedi de 14 h 30 à 17 h 30.

Fablab Iroise, Espace Joubin, 1 rue Saint Valentin 29820 Guilers
contact@fablab-iroise.fr / <https://fablab-iroise.fr>

Vie associative (suite)

Partage



Les locaux sont actuellement fermés. Ils rouvriront le **samedi 29 août** de 13 h 30 à 16 h. Merci de ne pas déposer de vêtements durant cette période. Bonnes vacances !

Sport

Dojo Guilérien

À partir de septembre, le Dojo Guilérien ouvre un nouveau cours de judo le mardi de 18 h 15 à 19 h 15, spécialement destiné aux enfants de 6 à 9 ans.

Les jeunes judokas bénéficient d'une grande souplesse de pratique : leur inscription leur permet de participer autant de fois qu'ils le souhaitent parmi les quatre entraînements hebdomadaires proposés à cette tranche d'âge à Guilers.

Le club accueille les pratiquants dès 4 ans et jusqu'à l'âge adulte, avec une offre adaptée à tous :

- Judo : découverte, apprentissage et perfectionnement.
- Ippon Fit (ados-adultes): renforcement musculaire, étirements et relaxation en musique.
- Taïso Santé ALD (adultes) : activité physique adaptée favorisant le bien-être et le maintien de la condition physique.

Des séances d'essai gratuites sont proposées à partir de la deuxième semaine de septembre, aux horaires habituels des cours.

Pour les préinscriptions et pour consulter les horaires, rendez-vous sur le site du Dojo du Pays de Saint-Renan.

Vie paroissiale



Ouverture de l'église du jeudi au dimanche inclus de 10 h à 17 h. Chaque mardi à 17 h : chapelet à l'église de Guilers.

- ♦ Messe le **jeudi** à 9 h à Guilers.
- ♦ **Samedi 22 août** : messe à 18 h à Guilers.
- ♦ **Dimanche 23 août** : messe à 10 h 30 à Plouzané.
- ♦ **Samedi 29 août** : messe à 18 h à La Trinité.
- ♦ **Dimanche 30 août** : messe à 10 h 30 à Plouzané.

Téléphone : 06 80 66 73 06

Vie commerciale

Pressing des Bleuets

Réouverture du pressing après congés le **mardi 25 août**.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 14 h à 19 h. Fermé le lundi.



Beg Ar Vill



Retrouvez-nous à l'emplacement habituel (Halle Baucina) aux horaires habituels.

N'hésitez pas à nous appeler à l'avance pour vos commandes au 02 98 04 93 31. À bientôt !

Offre d'emploi

École Pauline Kergomard

L'école Pauline Kergomard recherche une personne en service civique pour l'année scolaire 2026/2027. Merci d'envoyer votre candidature à l'école par mail : ec.0291796V@ac-rennes.fr.

Divers

Jardiner à Brest métropole

Dans le cadre de « Jardiner à Brest métropole », venez assister à l'expérience « Botanique et sac à dos au bois de Keroual » le **vendredi 28 août**. Partez à la découverte du parc du manoir de 10 h à 12 h. Rendez-vous devant le manoir de Keroual (route de Keroual Vras), Guilers.

Infos, inscriptions : infos@brest-metropole.fr ou au 02 98 33 50 50

Adoptons les bons gestes pour économiser l'eau

L'eau est une ressource précieuse. Au quotidien, quelques gestes simples permettent de réduire notre consommation.

Dans la salle de bain

- ♦ Privilégier la douche au bain.
- ♦ Limiter sa douche à 5 minutes maximum.
- ♦ Couper l'eau pendant le savonnage.
- ♦ Récupérer les premiers litres d'eau froide avant l'arrivée de l'eau chaude pour arroser les plantes ou alimenter la chasse d'eau.

Au robinet

- ♦ Couper l'eau pendant le brossage des dents.
- ♦ Éviter de laisser couler l'eau pendant le lavage des mains.
- ♦ Installer un mousseur ou un aérateur.

Aux toilettes

- ♦ Installer une chasse d'eau à double flux ou placer une bouteille ou une brique dans le réservoir.

Pour l'électroménager

- ♦ Faire fonctionner le lave-vaisselle uniquement lorsqu'il est plein à moins qu'il n'y ait une touche « demi-charge ».
- ♦ Privilégier le programme ÉCO du lave-linge.
- ♦ Détecter les fuites : relever son compteur d'eau avant de se coucher et vérifier qu'il n'a pas évolué au réveil.
- ♦ Contrôler l'étanchéité de la chasse d'eau : après avoir tiré la chasse, je pose deux feuilles de papier toilette dans la cuvette (juste au dessus du petit fond d'eau qu'il y a dans la cuvette). Si le papier s'humidifie, ça signifie que ma chasse d'eau fuit.

Au jardin

- ♦ En été, hors restrictions préfectorales, arroser tôt le matin ou tard le soir.
- ♦ En automne, réutiliser les feuilles mortes pour pailler les massifs et le potager afin de favoriser l'activité biologique du sol et de conserver son humidité.
- ♦ Au printemps, pailler les massifs pour conserver l'humidité et enrichir le sol avec du compost afin d'améliorer sa capacité de rétention d'eau.
- ♦ Récupérer l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes.
- ♦ Utiliser l'eau de cuisson pour désherber naturellement certaines bordures.
- ♦ Récupérer l'eau de pluie pour les usages ne nécessitant pas d'eau potable.
- ♦ Choisir des plantations peu gourmandes en eau et adaptées au climat.
- ♦ Limiter les plantations hors-sol, plus consommatrices d'arrosage.

Chaque geste compte ! En adoptant ces éco-gestes au quotidien, chacun contribue à préserver durablement la ressource en eau.

Objet trouvé

Doudou éléphant.

Septembre rouge

Les Globules du Bout du Monde vous donnent rendez-vous !

Dans le cadre de « Septembre Rouge » (mois de sensibilisation au don volontaire de globules rouges et de moelle osseuse), l'association *Les Globules du Bout du Monde* organise une matinée conviviale de marche et course non chronométrées, non classantes, le **samedi 19 septembre 2026** sur les rives de la Penfeld à Brest. Ouvert à tous, cet événement a pour objectif de promouvoir les dons de vie et les bienfaits de l'activité physique régulière.

Venez en famille ou entre amis, en baskets... et en rouge !

Informations et inscriptions sur : <https://lesglobules-bdm.fr> (avant le 31 août)

